

Vendredi 9 février 2018

Communiqué de la Fédération CFTC – T@mT@m n°459 du 28/02/2018

La CFTC-FAE mobilisée le 22 mars 2018

Dans le cadre de l'intersyndicale CFTC CGC FAFP FO FSU CGT SOLIDAIRES, la CFTC FAE appelle les agents à se mobiliser massivement le 22 mars.

Nous revendiquons :

- le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et l'augmentation du pouvoir d'achat,
- l'abrogation du jour de carence,
- des créations d'emplois statutaires indispensables au bon fonctionnement du **service public**,
- un plan de titularisation et des mesures fortes contre la précarité,
- une amélioration des conditions de travail,
- la préservation et l'enrichissement du Statut général.

Pour la CFTC FAE, défendre notre statut, celui auquel sont attachés l'immense majorité de nos mandants, est une priorité, c'est l'essence même de notre mission.

Pour la CFTC FAE, défendre notre pouvoir d'achat est aussi une priorité, il est le garant de notre qualité de vie et de l'attractivité de la Fonction publique.

La CFTC FAE sera dans l'action pour défendre nos collègues, la Fonction publique et le service public pour tous.

LE 22 MARS 2018, REJOIGNEZ NOUS !